



Paris, le 24/02/10

Auplata lève 8,8 M€ : vif succès de l'augmentation de capital et du 1^{er} emprunt obligataire sur Alternext Paris indexé sur l'once d'or

Auplata, société d'exploitation aurifère basée en Guyane Française, annonce le large succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS), qui s'est déroulée du 21 janvier au 16 février 2010, et du 1^{er} emprunt obligataire sur Alternext Paris indexé sur la croissance future de l'once d'or, qui s'est déroulé du 20 janvier au 22 février 2010. Ces deux opérations, à destination du grand public, ont permis de lever un montant total de 8 846 099,63 €.

Augmentation de capital : une demande globale supérieure à 1,4 fois le nombre d'actions offertes

L'augmentation de capital a fait l'objet d'une demande globale de 1 458 670 actions, pour 1 024 514 actions proposées, représentant une sursouscription de 142% soit un montant demandé de 4,3 M€. La demande d'actions à titre irréductible s'est élevée à 863 160 actions, soit un taux d'exercice des DPS élevé de 84%. La demande d'actions à titre réductible s'est établie à 595 510 actions.

Compte tenu de cette forte demande, Auplata a décidé d'exercer l'intégralité de la clause d'extension, soit 153 677 actions supplémentaires, et ainsi de porter le nombre de titres offerts à 1 178 191 représentant un montant total de 3 452 099,63 €. En conséquence, la souscription à titre réductible porte sur 315 031 actions et ne sera que partiellement allouée.

Attribution gratuite de 17,0 millions de BSAR le 1^{er} mars 2010 à tous les actionnaires d'Auplata

A l'issue de l'opération, le capital d'Auplata est désormais composé de 17 006 938 actions. Les actions nouvellement émises seront assimilées aux actions Auplata existantes (code ISIN : FR0010397760 - mnémo : ALAUP) et admises à la cotation sur le marché Alternext Paris de NYSE Euronext le 26 février 2010, jour de leur règlement-livraison. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2010.

Auplata procédera, le 1^{er} mars 2010, à la distribution gratuite de 17 006 938 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) à raison 1 BSAR offert pour chaque action détenue. 6 BSAR offriront la possibilité de souscrire, du 1^{er} mars 2010 au 3 mars 2011, à 1 action nouvelle Auplata au prix unitaire de 3,66 €.

Les BSAR feront l'objet, à compter du 1^{er} mars 2010, d'une cotation sur le marché Alternext de NYSE-Euronext Paris, sous le code ISIN FR0010849976 (mnémo : AUBSR).

5,4 M€ levés pour le 1^{er} emprunt obligataire sur Alternext Paris indexé sur l'once d'or

Concernant l'émission obligataire, 10 788 obligations au prix unitaire de 500 € ont été demandées, représentant un montant total d'émission de 5 394 000 €.

Les obligations seront cotées à compter du 1^{er} mars 2010, jour de leur règlement-livraison, sur le marché Alternext Paris sous le code ISIN FR0010849968.

Commentant le succès de ces deux opérations, Jean-Pierre Gorgé, Président du Conseil d'Administration d'Auplata déclare :

« Nous remercions l'ensemble de nos actionnaires et des investisseurs qui ont contribué à la réussite de cette levée de fonds, en dépit de conditions de marché peu favorables. Le succès rencontré, notamment auprès des investisseurs individuels, témoigne de la forte attractivité d'Auplata, et de l'originalité de notre emprunt obligataire avec coupon indexé sur l'or.

Nous allons désormais pouvoir mettre en œuvre notre stratégie de développement, et notamment le passage à un stade industriel de notre nouveau procédé de récupération de l'or sur la mine de Dieu Merci.

Parallèlement, dès que nous aurons reçu, dans les prochaines semaines, le feu vert des autorités françaises pour l'acquisition définitive des titres miniers de Golden Star Resources, nous pourrons initier des travaux d'exploration sur ces zones minières afin d'identifier de nouvelles ressources et ainsi valoriser progressivement notre portefeuille minier.»

Partenaires des deux opérations



**Conseil de l'opération
et en charge du placement
Listing sponsor**



Communication financière

Auplata en bref

Auplata est le premier producteur d'or de Guyane Française. Née en juillet 2004, la société Auplata exploite deux mines d'or, Dieu Merci et Yaou. Au total, Auplata dispose de près de 300 km² de permis et titres miniers.

Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière aurifère guyanaise.

Auplata est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris (NYSE Euronext). Code ISIN : FR0010397760 – code mnémorique : ALAUP. Le capital d'Auplata est composé de 15 828 747 actions.

Pour plus d'information sur la société Auplata, vous pouvez consulter le site Internet de la société aux adresses suivantes : www.auplata.fr ou www.auplata.gf.

Recevez gratuitement toute l'information financière par e-mail d'Auplata en vous inscrivant sur : www.actus-finance.fr

Contacts

AUPLATA

Jean-Pierre Gorgé	Président	01 44 77 94 80
-------------------	-----------	----------------

EUROLAND FINANCE

Julia Temin	Listing Sponsor	01 44 70 20 84
-------------	-----------------	----------------

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes	Relations investisseurs	01 72 74 81 87
Nicolas Bouchez	Relations presse	01 77 35 04 37